

Un Cahier de doléances pour le 8 mars

jeudi 1er janvier 2015

Élaboré par le Collectif des associations de restaurateurs et restauratrices et transformateurs et transformatrices de produits locaux au Burkina Faso, un Cahier de doléances a été remis à la ministre de la Promotion de la Femme à l'occasion du 8 mars 2011. Les demandes portent sur le renforcement des capacités matérielles et organisationnelles du CARTPL, l'organisation de sensibilisations (par exemple sur le code de la famille, sur les textes relatifs aux droits des femmes) et la reconnaissance du corps de métier de restauratrice de rue.

Extraits :

« 2-3. *Séances de sensibilisation sur les prestations de service de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)* - La Caisse Nationale de Sécurité Sociale a été créée en 1955 au Burkina Faso. Mais depuis ce temps, elle ne s'occupait uniquement que des travailleurs salariés. L'ouverture de la caisse aux travailleurs indépendants et aux autres travailleurs n'est pas une réalité pour le secteur informel et notamment dans le secteur d'activités investi par les femmes. La sensibilisation sur les prestations de service de la CNSS à travers des supports qui toucheraient spécifiquement les acteurs et les actrices du secteur de l'alimentation de rue et des autres métiers dans les quels les femmes s'investissent permettra à ces dernières de préparer leurs vieux jours et d'avoir une base de sécurité sociale » (...)

« 3.2. *De l'intégration des activités du secteur de l'alimentation de rue dans les Plans d'actions des ministères concernés* - Ouagadougou étant le pôle par excellence où s'exerce le métier de la restauration et de la transformation, l'intégration des activités des acteurs et des actrices sera une opportunité et permettra du même coup de faire la promotion du secteur. À l'occasion de certaines manifestations culturelles, des ministères pourront confier la préparation des mets aux acteurs et aux actrices du secteur. Toute chose qui participera à l'accompagnement et à la valorisation des produits locaux à travers des journées promotionnelles et des buffets gastronomiques en collaboration avec les ministères. L'accompagnement technique selon les compétences des différents secteurs ministériels aux acteurs sera également un gage de développement et de promotion professionnel du secteur ».